

Historique concernant la mise en place de la contribution « Compétition »

- 17 octobre: reçu de la FFBaD un courrier nous demandant si une contribution compétiteur serait envisageable (voir [octobre2017](#)).
- 19 octobre: transfert du courrier vers le CA, lui demandant de se positionner, alors que tout est plus que flou (quel montant (4€/tableau ont été évoqués...), comment, qui exactement, quels tournois, pourquoi...). La réponse que l'on doit apporter est sur le principe uniquement: sommes-nous d'accord pour que les compétiteurs payent ? Le montant (4 € auraient été évoqués), les joueurs, les compétitions ou tableaux concernés, la méthode et autres procédures de mises en place n'ont pas pour le moment à être discutés.
- 20 janvier : ceci est discuté et voté lors du CA2 (donc oui, il existe un document : voir le CR de ce CA): Vote de principe à la demande de Consultation du Président de la FFBaD sur la mise en place d'une contribution compétiteur par tableau : Pour 2; Contre 9. Là encore, diffusion possible des membres du CA vers les licenciés, via les Comités.
- 10 février : CPC annulé faute de participants, alors que ce point aurait aussi pu être débattu.
- 5 mars : des documents plus précis sont récupérés par hasard avec des statistiques sur le nombre de compétiteurs, le nombre de compétitions auxquelles ils participent etc. ([5mars2018](#)). On entre alors dans une période très tendue avec les préparations des budgets, les demandes de subventions, le CNDS, le Dialogue de gestion, le prochain CA, les championnats régionaux...
- 7 avril : le Président de la Fédération et le responsable du Haut-Niveau sont venus lors du CA3 présenter le Projet Fédéral Haut-Niveau, en lien avec les outils numériques de la Fédération (site internet, Poona), la préparation des JO et de nos athlètes, et le développement futur de la Fédération, en détaillant le projet de participation: seules les compétitions adultes sont concernées, et seules les compétitions "clubs". La contribution serait par compétition et non plus par tableau. On est donc loin du semblant de projet qui avait été présenté en octobre 2017.

A la suite de cette présentation, il n'y a pas eu de vote quant à la position du CA de la Ligue. Ce vote n'était pas inscrit dans l'ordre du jour, et n'a été ni proposé, ni même demandé par ne serait-ce qu'un seul membre du CA. L'AG Fédérale étant le 21-22 avril, le timing était trop serré pour consulter les CD et les licenciés.

- 21 avril : AG de la FFBaD : nouvelle présentation pour justifier la raison d'obtenir un certain volume financier. S'en sont suivis plusieurs votes: **Vote 1**: pour ou contre une hausse de 3€, qu'elle soit sur les compétiteurs, sur la licence, ou répartie sur ces deux secteurs. Résultat: 54% pour; 46% contre. Les délégués Occitanie ont-ils « bien » voté ? Difficile de savoir étant donné le secret du vote.

A partir du moment où l'AG a voté une augmentation, autant être en partie maître de son destin, et concernant cette augmentation inéluctable, les délégués ont voté pour celle qui impactait le moins les compétiteurs.

- **Vote 2**: choix de la source de financement: compétitions seulement ; licence seulement ; mix 2€/compétition et 1€/licence.
- 1er tour: Compétitions 3€ :~42% ; Licences 3€ : ~23% ; Mix Licence/Compétitions : ~35%;
- 2eme tour, pour départager les deux sources sorties en tête: Mix : 55% ; Compétitions seules 45%